Cours de 5ème en Géographie

3ème partie : Démographie contemporaine de l'Europe

Plan du cours du 1er semestre et attentes du professeur

Dynamique des populations dans le monde

- Evolution exponentielle de la population mondiale
- Une répartition très inégale à l'échelle du globe
- La progressive concentration des populations dans les villes

Quelques notions de démographie

- Introduction et définition
- Les principales sources de données en géographie

La première transition démographique

- Le concept
- Le déclin séculaire de la mortalité
- Les causes de décès pendant la mortalité élevée
- Les causes du déclin de la mortalité
- Le déclin séculaire de la fécondité
- La croissance de la population pendant la transition

Dynamique récente des populations dans l'Union Européenne

- 1ère partie – Mise en évidence du vieillissement
  - La chute récente de la fécondité (de 1965 à aujourd'hui)
  - L'amélioration de l'espérance de vie (de 1965 à aujourd'hui)
  - Conséquences économiques du vieillissement
- 2ème partie – Solutions
- 3ème partie – L'immigration, solution au vieillissement ?
  - Une limite numérique
  - Une limite psychologique
  - 3 reproches fréquemment faits aux migrants
  - Résumé : évolution de l'immigration en Europe
  - Etude de cas : l'Europe face à la « crise migratoire »

Travail de groupe (4 personnes) pour appréhender le vieillissement de l'Europe depuis 1950.

L'Examen récapitulatif en géographie aura le profil général suivant :

- Test sur vos connaissances portant sur la démographie (en particulier concept transition démographique)
- Analyse de pyramides des âges + interprétation.
- Maitriser des procédures (savoir-faire) : calcul taux, réalisation graphiques, analyse de documents.

Introduction:

L'objectif principal de ce 3ème chapitre est de mettre en évidence les **dynamiques démographiques récentes** de la population européenne, c'est-à-dire depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Les présentations nous ont permis de dégager 2 tendances :

- Le vieillissement de plus en plus marqué de l'Europe
- L'Europe actuelle comme foyer d'immigration

Notre question centrale met donc en rapport 2 préoccupations sociales et politiques de la démographie : les migrations et le vieillissement. Ou encore : s'ouvrir ou vieillir ?... les migrations : une solution au vieillissement ?

Dans la **première partie**, nous allons mettre en évidence le vieillissement particulièrement marqué de l'Europe par rapport au reste du monde. La raison est simple, c'est que ce vieillissement est double : d'une part à cause de la fécondité qui chute et d'autre part à cause de l'espérance de vie qui augmente.

Ensuite, dans la **seconde partie** de la présentation, on jettera un coup d'œil aux 5 solutions proposées par le Parlement Européen dans une note de synthèse préparée le 28 mai 2008, intitulée « L'avenir démographique de l'Europe ».

Parmi ces 5 solutions, je choisirai d'en développer une qui me semble la plus intéressante, c'est le recours à une population migrante, provenant de pays Tiers, c'est à dire extérieurs aux 27 états membres de l'Union européenne, qui constituera la dernière partie de cette présentation.

Dans cette **troisième partie** concernant **l'immigration**, nous chercherons tout d'abord à savoir si le recours à une population migrante peut solutionner le vieillissement européen ? Ensuite, nous nous poserons la question de la perception du migrant, à travers des préjugés qui lui sont fréquemment fait et que les partis de droite et d'extrême droite relaient abondamment. Enfin, nous analyserons la politique migratoire européenne et la manière dont elle a traité ce qui est présenté par les médias comme la crise des migrants de 2015.

Il est également important de préciser avant de commencer notre analyse que **l'espace** ici étudié, à savoir l'Europe, n'est pas homogène au niveau de son comportement démographique. On peut en effet facilement constater que le régime démographique de l'Est de l'Europe s'est distingué de celui de l'Ouest de l'Europe sur toute la période socialiste, de 1950 à 1990, et que les changements socio-politiques suite à la chute du mur de Berlin, provoquent des répercussions démographiques qui se font encore sentir aujourd'hui.

Lorsque nous parlerons **d'Europe de l'Est**, voici les états/pays auxquels nous faisons référence :

- RDA, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Pologne, Tchécoslovaquie (actuelle République Tchèque et Slovaquie), Albanie, Yougoslavie (dans sa forme la plus récente, il s'agit de l'actuel Monténégro et Serbie), Biélorussie, Moldavie, Ukraine, et Russie.

Lorsque nous parlerons **d'Europe de l'Ouest**, voici les états/pays, auxquels nous faisons référence :

- Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Allemagne (réduite jusqu'à la réunification à sa partie occidentale : la RFA), Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Danemark, Finlande, Norvège, et Suède.

Carte de l'union européenne[1].

[1] Pays membres de l'UE (27) : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

1ère partie : Mise en évidence du vieillissement

Commençons par le graphe ci-dessous qui nous montre qu'au niveau mondial, le vieillissement de la population est en train de s'accentuer. Depuis environ 1990, la proportion des 65 ans et + a pris le dessus sur la proportion des – de 15 ans.

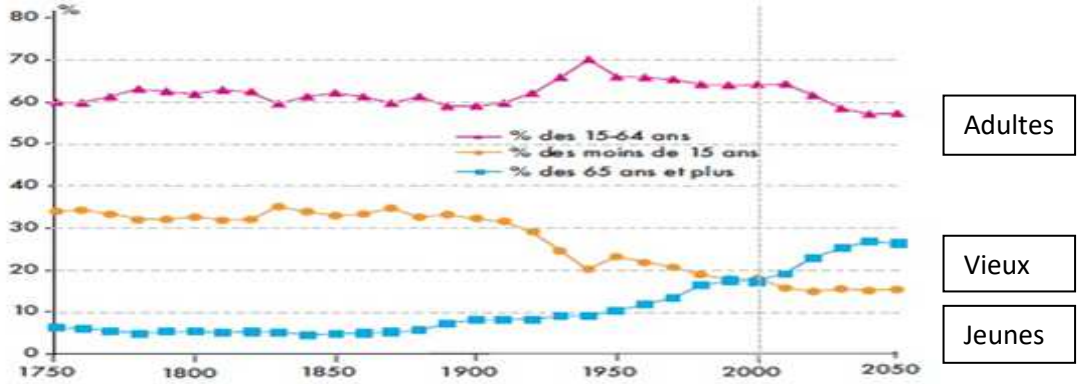

Figure 5 : Evolution de la répartition (%) des grands groupes d'âges dans le monde, 1950-2050.

Source : Thierry Eggerickx et Dominique Tabutin, Introduction au colloque international de l'AIDELF, *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants, quelles implications ?* PUF, 2002, Page 91.

Cette situation prend ses racines après la seconde guerre mondiale. L'Europe se trouve dans une phase de croissance économique exceptionnelle, appelée les Trente glorieuses.
C'est à cette époque qu'elle a connu une période de forte natalité. Ces générations très nombreuses, nées principalement entre 1945 et 1965 ont été appelées le **Baby-boom**. Elles ont pleinement profité des années de forte croissance économique. Aujourd'hui, ces personnes ont entre 55 et 75 ans, soit l'âge de prendre leur pension ou leur prépension. Vu leur nombre, on appelle maintenant cette génération le Papy-boom. La prochaine décennie verra la **population active** diminuer puisqu'un grand nombre de ces « baby-boomers » prendront leur retraite. Cette réduction de la population en âge de travailler peut affecter le taux de croissance économique si les tendances et politiques actuelles restent inchangées.

La géographie du vieillissement oppose en principe les pays jeunes et les pays vieux. Dans les premiers, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus n'atteint pas 5% ; dans les seconds, elle dépasse 15%.

Tableau : Distribution de la population mondiale (en %), par grands groupes d'âge et aire géographique, en 2005 et projection en 2050 (hypothèse moyenne)

	2005				2050			
	0-14	15-59	+ de 60	*+ de 80*	0-14	15-59	+ de 60	*+ de 80*
Total Monde	28,3	61,4	10,3	*1,3*	19,8	58,3	21,8	*4,4*
Régions plus développées	17,0	62,9	20,1	*3,7*	15,2	52,2	32,6	*9,4*
Régions moins développées	30.9	61.0	8.1	*0.8*	20.6	59.3	20.1	*3,6*
Afrique	41,4	53,4	5,2	*0,4*	28,0	61,7	10,4	*1,1*
Asie	28.0	62.7	9.2	*1.0*	18.0	58.3	23.7	*4.5*
Europe	15.9	63.5	20.6	*3.5*	14.6	50.9	34.5	*9.6*
Amérique latine et Caraïbes	29.8	61.2	9.0	*1.2*	18.0	57.8	24.3	*5.2*
Amérique du Nord	20.5	62.7	16.7	*3.5*	17.1	55.6	27.3	*7.8*
Océanie	24,9	61,0	14,1	*2,6*	18,4	56,9	24,8	*6,8*

Source : *World population prospects, the 2006 revision, Highlights*, FNUAP, ONU, New York.

La population de l'Union européenne se caractérise comme étant la population la plus âgée du monde. L'effondrement de la fécondité est un phénomène qui touche le monde entier à l'exception toutefois de l'Afrique subsaharienne, laquelle n'est pas encore entrée dans le processus d'inversion de la pyramide des âges. Mais si le monde entier (sauf l'Afrique noire donc) se trouve dans le processus d'inversion de cette pyramide[2], il est important de souligner que ce sont les Européens qui y sont entrés les premiers. L'explication de ce vieillissement accéléré ne réside toutefois pas seulement dans l'allongement de la durée de la vie, conséquence du développement matériel de l'Occident. Pour large partie, elle résulte d'un effondrement de la natalité.

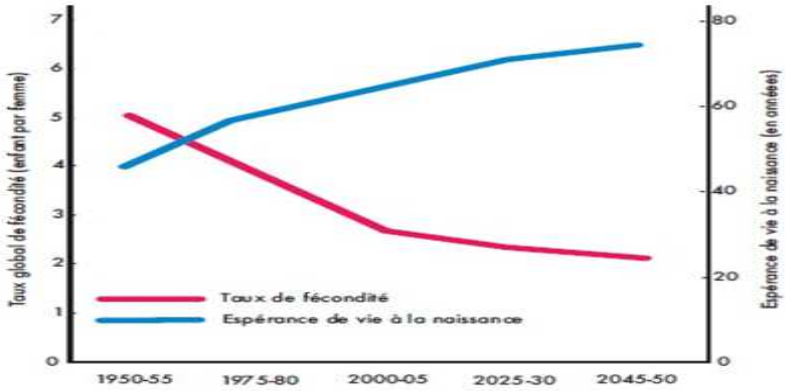

Figure 2 : Evolution de la fécondité et de l'espérance de vie dans le monde (1950-2050).

Source : *World Population Ageing*, page 5.

La chute récente de la fécondité (de 1965 à aujourd'hui)

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF), qui avait explosé durant la période précédente du baby boom des Trente glorieuses, commence déjà à chuter significativement dans certains pays européens à partir de 1965.

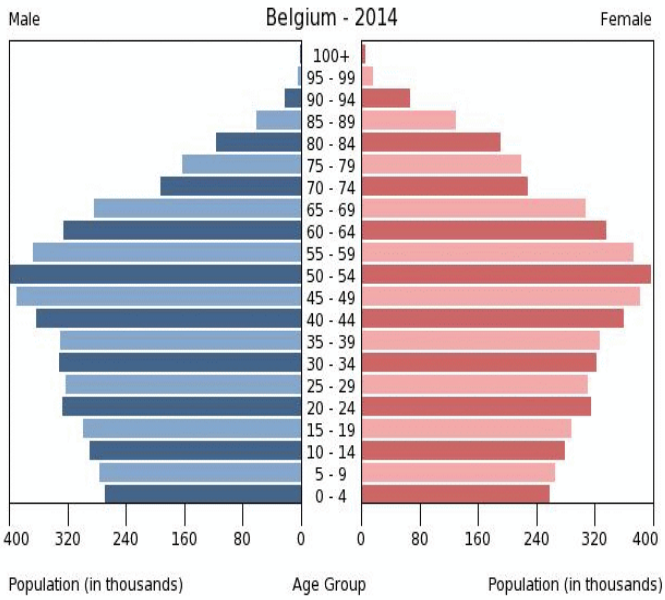

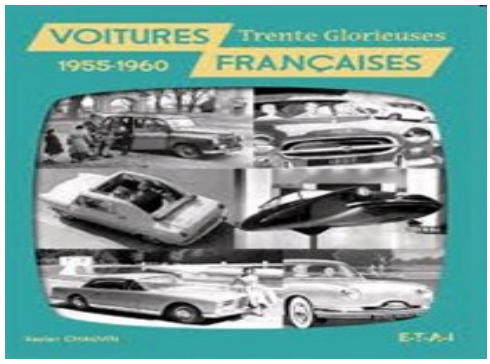

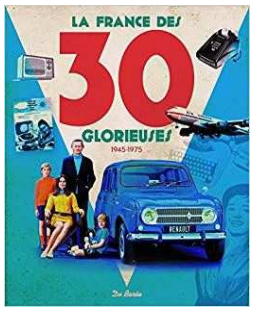

[2] L'inversion de la pyramide des âges signifie que la part des plus de soixante ans devient supérieure à celle des moins de vingt ans.

Par la suite, il ne fait que diminuer avec un décalage dans le temps selon les différentes régions. C'est d'abord en Europe de l'Ouest que la chute se manifeste vers 1965, en particulier les pays de l'Europe occidentale comme la France ou la Belgique. Ensuite la chute se déplace vers l'Europe méridionale vers 1970, c'est le cas de l'Espagne. Finalement, elle se manifestera également dans les pays d'Europe orientale à partir des années 1980 ; on peut le constater avec la Pologne.

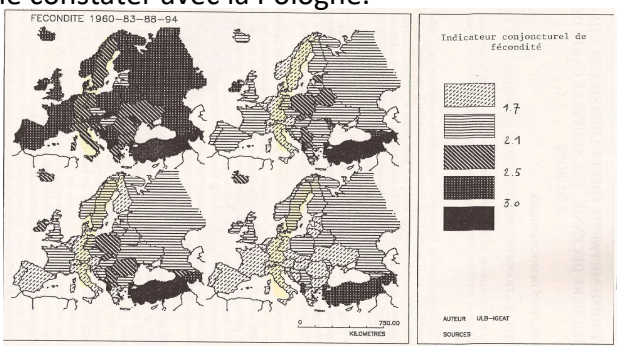

	1950	1965	1970	1980	1990	1994	2000
Irlande	...	4,0	3,9	3,2	2,2	1,9	1,9
Royaume-Uni	2,2	2,9	2,4	1,9	1,8	1,7	1,7
France	2,9	2,8	2,5	2,0	1,8	1,7	1,9
Belgique	2,3	2,6	2,3	1,7	1,6	1,6	1,7
Pays-Bas	3,1	3,0	2,6	1,6	1,6	1,6	1,7
Allemagne de l'ouest	2,1	2,5	2,0	1,5	1,5	1,4	1,4
Suède	2,3	2,4	1,9	1,7	2,1	1,9	1,5
Italie	2,5	2,7	2,4	1,6	1,3	1,2	1,2
Espagne	2,5	2,9	2,9	2,2	1,3	1,2	1,2
Grèce	2,5	2,3	2,4	2,2	1,4	1,4	1,3
Allemagne de l'est	2,4	2,5	2,2	1,9	1,5	0,8	1,2
Tchéquie	3,0	2,2	1,9	2,1	1,9	1,4	1,1
Hongrie	2,6	1,8	2,0	1,9	1,9	1,6	1,3
Pologne	3,7	2,5	2,2	2,3	2,1	1,8	1,3
Roumanie	3,1	1,9	2,9	2,4	1,8	1,4	1,3
Bulgarie	2,9	2,1	2,2	2,1	1,7	1,4	1,3
Albanie	...	...	5,2	3,6	3,0	2,7	2,1
Russie	...	2,1	2,0	1,9	1,9	1,4	1,2

Tableau 12. Nombre moyen d'enfants par femme dans quelques pays européens.
Source : Population.

Pour comprendre cette période, il faut prendre conscience des changements qui se réalisent à cette époque : on s'éloigne du modèle traditionnel où le mariage est encore le cadre imposé de la fécondité, pour aller vers un **éclatement de la cellule familiale classique**. L'augmentation des divorces en est la preuve. La recherche de l'épanouissement personnel prend ainsi de plus en plus d'importance. Dans ce contexte, l'enfant apparaît soit comme un simple aspect de cet épanouissement, soit comme un obstacle. Il s'agit également d'une période où on assiste à une croissance exceptionnelle de **l'emploi féminin**, mais dans un contexte où le partage des tâches domestiques et du soin des enfants est encore très inégalitaire, où n'existait pas encore ni congé parental, ni travail à temps partiel, et où les structures d'accueil des jeunes enfants étaient peu développées. La conciliation entre vie privée et vie professionnelle était donc un facteur déterminant au niveau de la fécondité. Dans ces conditions, beaucoup de femmes ont différé la mise au monde de leurs enfants.

Pour résumer, 2 éléments expliquent cette chute de la fécondité :

- L'accès aux moyens de **contraceptions modernes** : la pilule, inventée aux USA en 1956 et commercialisée en Europe dès les années 1960, va permettre aux femmes de maitriser leur fécondité.
- Le **retardement de l'âge de la 1ère maternité** : cela témoigne de l'aspiration des femmes à avoir une vie professionnelle, une indépendance financière, bref à gagner une part d'autonomie.

A l'Est, il faut tenir compte de la situation particulière après la chute du **mur de Berlin** en 1989. On se rend compte que la fécondité chute donc plus tard, mais que cette chute est d'autant plus forte que :

- La plupart des régimes à l'Est pratiquent des politiques très libérales en matière **d'avortement**[3] (autorisé dès les années 1950 dans la plupart de ces pays, contre 1970-1990 pour les pays ouest-européen).
- Il existe un **sentiment d'insécurité** pour l'avenir au sein de ces populations, ainsi qu'une désorganisation/désintégration du système de protection sociale.

[3] Exception notable : la Roumanie de Ceausescu, qui décide brutalement, en 1966, l'interdiction de l'avortement.

L'amélioration de l'espérance de vie (de 1950 à aujourd'hui)

Il faut souligner la mise en place dans tout le continent, à partir de la fin de la guerre, de services de santé très développés grâce aux avancées scientifiques et technologiques de l'époque (découverte des antibiotiques, chirurgie de l'appareil circulatoire, greffes d'organes, …). Ces progrès ont surtout permis d'améliorer **l'espérance de vie aux âges élevés**, de nouveau avec une efficacité variable selon les régions.

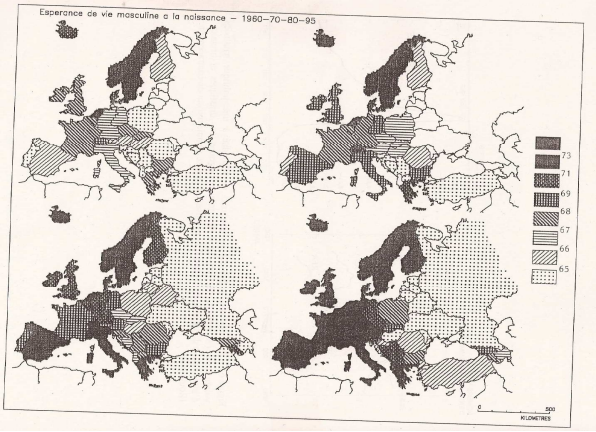

	1950	1960	1975	1985	1993	2000
Irlande	65	68	69	71	74	74
Royaume-Uni	66	68	70	72	74	75
France	63	67	69	71	73	75
Belgique	62	68	69	71	73	74
Pays-Bas	71	72	71	73	74	76
Allemagne de l'ouest	65	67	68	72	73	75
Suède	70	71	72	74	75	77
Italie	64	67	70	72	75	76
Espagne	60	67	70	73	73	76
Grèce	63	67	71	73	75	76
Allemagne de l'est	65	67	69	70	70	74
Tchéquie (a)	…	68	67	67	69	72
Hongrie	60	65	66	65	65	67
Pologne	56	65	67	67	67	70
Roumanie	…	64	67	67	66	68
Bulgarie	…	68	69	68	68	69
Albanie	…	64	68	69	70	72
Russie (b)	…	64	63	62	59	59

(a) Tchécoslovaquie jusque 1975 ; URSS jusque 1975

Stagne

Tableau 13. Espérance de vie masculine à la naissance dans quelques pays européens.
Source : *Population*, INED.

La fracture déjà évoquée entre l'Est et l'Ouest se fait de nouveau sentir. On assiste à une stagnation à l'Est. En cause :

- Des progrès de la médecine moindres (Qualification insuffisante du personnel médical, états des hôpitaux, pénurie de médicaments, absence d'adaptation des politiques de santé publique).
- Un régime alimentaire moins favorable, plus monotone (Absence de contrôle de l'Etat sur la qualité des aliments, l'utilisation de pesticides dans l'agriculture).
- Des problèmes de tabagisme[4], alcoolisme, et comportements violents.
- Des problèmes de pollution industrielle (Tchernobyl – 1986).

On se rend compte que les comportements et les attitudes de chacun influent sur la santé. Les maladies infectieuses cèdent du terrain au profit des maladies dites « de civilisation », qui tiennent au mode de vie. De plus, la quasi-disparition de la mortalité précoce (avant 50 ans) explique l'augmentation de ces maladies de dégénérescence (cancer, maladies cardio-vasculaires,…). Quoi qu'il en soit, on assiste à un **vieillissement double et irréversible**.

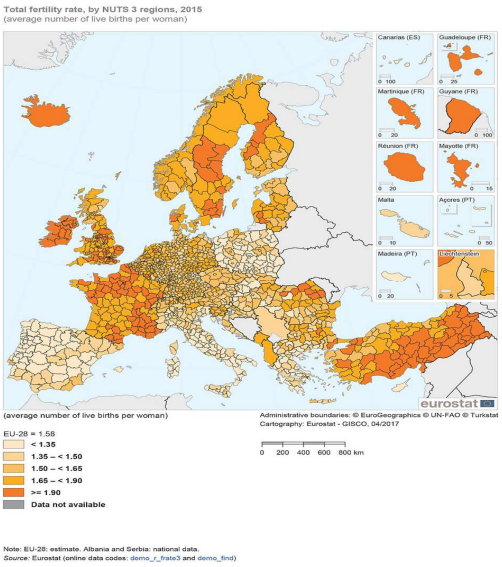

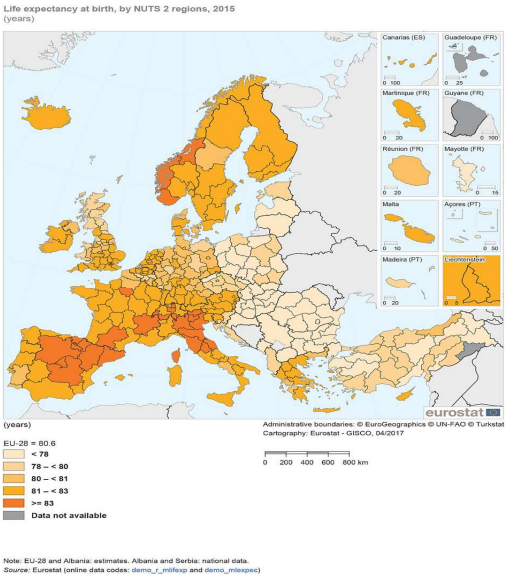

[4] La consommation de cigarettes augmente de 60% le risque de maladies coronariennes et multiplie par un facteur 10 le risque de cancer du poumon.

Ce **vieillissement** démographique, qu'on peut définir comme l'augmentation du nombre et de la proportion des personnes âgées dans la société résulte des progrès considérables réalisés dans les domaines économiques, sociaux et médicaux en termes de services offerts aux Européens. Ce vieillissement de la population résulte donc de plusieurs tendances démographiques simultanées:

- le déclin de la fécondité («baby crash») a suivi le baby-boom qui est l'origine de la forte part des 55-75 ans au sein de la population européenne, ce qui pose quelques problèmes en termes de financement des retraites;
- de L'indice conjoncturel fécondité, exprimé en nombre moyen d'enfants par femme qui est de 1,59 enfant dans l'UE en 2017[5] alors que le seuil de renouvellement des générations est de 2,1. Il témoigne d'une baisse durable de la fécondité en Europe depuis le baby crash.
- l'espérance de vie (qui a augmenté de 11 ans entre 1960 et 2019) pourrait continuer de s'accroître de 5 années supplémentaires d'ici à 2050 et devrait dès lors amener une plus grande proportion de personnes vivant aux âges de 80 ans et + ; personnes qui sont souvent en situation de fragilité;

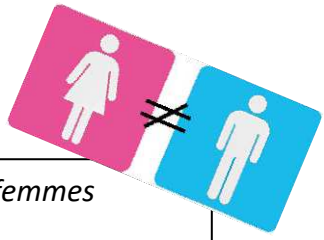

Remarque : la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes

2 facteurs expliquent cette différence :

1. *La surmortalité masculine : lorsqu'elle a lieu jeune (15-25 ans), elle est surtout due aux accidents et autres morts violentes. Au-delà de 35 ans, elle est surtout associée aux cancers (appareil respiratoire et digestif) et maladies cardio-vasculaires.*
2. *La sous-mortalité féminine : les femmes sont hormonalement mieux protégées contre les maladies cardio-vasculaires jusqu'à la ménopause. De plus, elles font l'objet d'une surveillance médicale plus intense via les consultations gynécologiques, dont la pilule a augmenté la fréquence ; ces consultations ont un rôle de prévention efficace pour les cancers typiquement féminins (sein et utérus).*

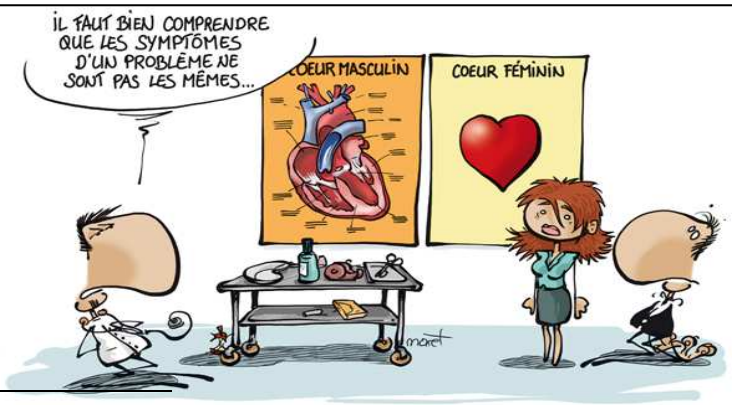

[5] http://www.europeanmigrationlaw.eu/fr/articles/actualites/eurostat-naissances-et-fecondite-dans-l-ue-en-2017.html

Conséquences économiques du vieillissement

Pour terminer cette première partie de la présentation, voici les 2 principales conséquences du vieillissement de la population en Europe. Elles sont d'ordre économique :

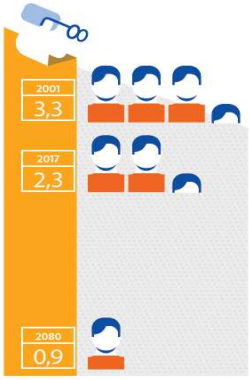

- La 1ère est l'augmentation du coût des retraites et donc ce poids financier qui pèse de plus en plus lourds sur les actifs.
  C'est normal, dans notre système, dit de répartition, c'est la solidarité intergénérationnelle qui joue, c'est à dire que ce sont les actifs actuels qui paient pour ceux qui l'ont été dans le passé.
  On estime qu'actuellement en Europe le ratio est de 2,3 actifs/1 inactif et qu'il devrait passer à 0,9 actif/1 inactif d'ici à 2080.
- La 2ème conséquence est l'augmentation des soins de santé pour les personnes âgées, en particulier la grande vieillesse, au-delà de 80 ans, qui a de plus en plus besoin de soins de longue durée, tant au domicile que dans les maisons de repos.

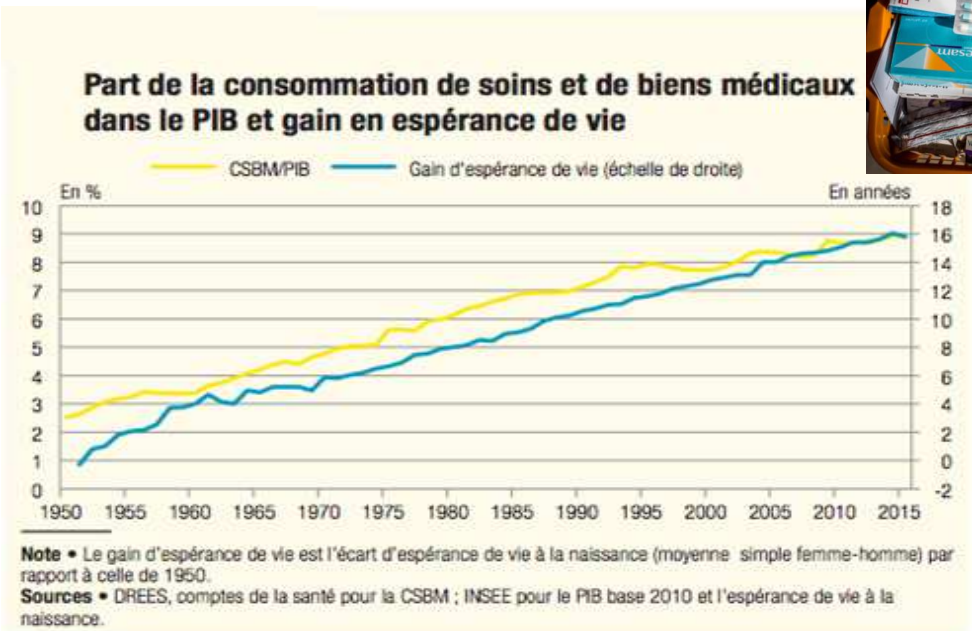

Cette augmentation de dépenses de santé, combiné avec une diminution de la part relative des actifs, va inévitablement engendrer un problème de financement pour l'Etat.

2ème partie : Solutions

La Commission européenne définit un cadre de 5 orientations afin de répondre au défi démographique des prochaines années:

- une Europe qui favorise le renouveau démographique en améliorant la conciliation entre la vie professionnelle, la vie privée et la vie familiale (congé parental, organisation du travail plus flexible;
- une Europe qui valorise le travail à travers plus d'emplois et une vie active plus longue: l'UE désire améliorer les systèmes d'éducation et veut privilégier les systèmes de « flexicurité[6] » permettant de meilleures transitions entre les différents cycles de vie (une flexibilité accrue sur le marché du travail combinée à des mesures de formation tout au long de la vie). Valoriser le travail implique également de lutter contre les préjugés discriminants à l'encontre des seniors et de promouvoir une véritable politique de santé publique à l'échelle européenne (lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et l'obésité) afin de réduire les écarts d'espérance de vie (directement liés au niveau de vie et au degré d'éducation);
- une Europe plus productive et performante grâce à la stratégie de Lisbonne recentrée depuis 2005. Cette stratégie revisitée offrira aux différents acteurs économiques la chance de saisir pleinement les opportunités présentées par les changements démographiques;
- une Europe aux finances publiques viables: pour garantir une protection sociale adéquate et l'équité entre les générations dans la plupart des États membres, un effort de rigueur budgétaire est indispensable, en particulier au niveau de la réforme du régime des retraites. Il faudra également adapter la couverture des systèmes et le niveau des cotisations au développement de l'épargne privée et des systèmes par capitalisation.
- une Europe organisée pour recevoir et intégrer les migrants: l'UE, territoire attractif, est engagée avec les États membres dans le développement d'une politique commune d'immigration légale. En effet, au cours des 20 prochaines années, l'Europe devra attirer une main-d'œuvre extérieure qualifiée afin de combler les besoins du marché du travail. Il appartient également à l'Union de promouvoir la diversité et de lutter contre les préjugés pour une meilleure intégration économique et sociale des migrants;

Tous les pays qui vivent depuis longtemps avec l'immigration se donnent les moyens de maîtriser les flux. Il en va ainsi aux Etats-Unis, au Canada, en Australie... L'Union européenne n'ayant pas la moindre politique d'immigration, devrait fixer par l'étude et le débat des règles et des contingents. Avec tous les acteurs concernés par l'immigration, il faut inventer une politique d'anticipation ".

[6] La flexicurité a été notamment expérimentée au Danemark, où ses éléments sont un marché du travail flexible, un haut niveau d'allocations de chômage et une politique d'activation en matière de marché du travail, basée notamment sur l'apprentissage et des formations continues.
Attention cependant qu'elle accroît la vulnérabilité des travailleurs et réduit la responsabilité des employeurs. En quelque sorte, la flexibilité est fournie aux employeurs tandis que la sécurité est fournie par les travailleurs. Elle est quand même censée favoriser l'emploi en temps de crise.

3ème partie - L'immigration : solution au vieillissement ?

Depuis déjà les années 1990, l'immigration est devenue la principale composante de la croissance démographique en Europe. Même si elle peut être présentée comme LA solution aux défis associés à la diminution de la population d'âge actif et au vieillissement, nous pouvons démontrer que cette conception est illusoire. Commençons par formuler la question de manière simple :

« Est-ce que l'immigration peut résoudre le vieillissement de la population européenne? »

Une limite numérique :

La réponse, c'est un démographe français qui nous l'a donné en 2008, il s'appelle Hervé Le bras, et il a défini 3 objectifs, 3 choses que l'on peut demander à l'immigration :

1. **Empêcher la population totale de diminuer**. Pour ce faire, il estime qu'il faudrait d'ici à 2050, environ 10 millions de migrants, répartis sur l'ensemble des états membres. Si on réfléchit au sens de ces chiffres, on voit que c'est tout à fait réaliste puisque ça revient à accueillir environ 250 000 migrants/an, à répartir sur 27 Etats membres. En fait lorsqu'on regarde les chiffes actuels (2016, voir tableau page suivante), on se rend compte que cet objectif est déjà largement atteint avec un accroissement migratoire positif de plus d'1 539 000 immigrés sur l'année pour un accroissement naturel qui lui est négatif…c'est donc grâce à l'immigration que la population européenne continue d'augmenter, sans quoi, elle aurait déjà entamé son déclin. Avant de passer au 2ème objectif, je me permets quand même de remettre ces chiffres en perspective : 1 539 000 immigrés, pour l'année 2016, ça représente un taux d'accroissement migratoire de 0.3%, ce qui est extrêmement faible. Même l'année précédente, au plus fort de ce qu'on a qualifié de crise migratoire, ce taux n'a pas dépassé les 0,5%, ce qui nous montre la **faiblesse** relative des circulations migratoires vers l'Europe, quand même assez loin du **déferlement** annoncé par les médias, qui pour certains n'hésitent pas à parler de, je cite, « toute la misère du monde » qui s'abat sur l'Europe.

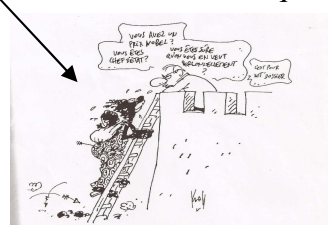

Actuellement, on compte, dans l'Union européenne, environ 34 millions d'étrangers sur un total de 507 millions de personnes, soit 7% de la population européenne[7]. Parmi eux, 14 millions sont des ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union et 20 millions viennent de pays hors-UE[8]. Parmi ces derniers, 16 millions se répartissent dans 5 états membres : l'Allemagne (7 millions), la France et le Royaume-Uni (3 millions chacun), l'Espagne (1,6 millions) et l'Italie (1,3 millions).

[7] Source : Eurostat, 2014.
[8] Si on prend comme critère le pays de naissance, on dénombrait 36,9 millions de personnes nées en dehors de l'UE-28 et vivant dans un État membre de l'Union au 1er janvier 2017 (ce chiffre est évidement plus important puisqu'il tient compte des naturalisations).

L'accroissement de la population européenne en 2016 (en milliers)

	Population, au 1er janvier 2016	Naissances vivantes	Décès	Accroissement naturel (¹)	Solde migratoire corrigé (²)	Accroissement total entre le 1er janvier 2016 et 2017	Population, au 1er janvier 2017
UE-28 (³)	*510 278,7*	*5 114,1*	*5 130,0*	*-15,9*	*1 539,4*	*1 523,5*	*511 805,1*
Belgique	11 311,1	121,9	108,1	13,8	40,9	54,7	11 365,8
Bulgarie	7 153,8	65,0	107,6	-42,6	-9,3	-51,9	7 101,9
Rép. tchèque	10 553,8	112,7	107,8	4,9	20,1	25,0	10 578,8
Danemark	5 707,3	61,6	52,8	8,8	32,7	41,5	5 748,8
Allemagne (⁴)	*82 175,7*	*770,0*	*920,0*	*-150,0*	*774,3*	*624,3*	*82 800,0*
Estonie	1 315,9	14,1	15,4	-1,3	1,0	-0,3	1 315,6
Irlande	*4 724,7*	*63,9*	30,4	*33,5*	*16,6*	*50,1*	*4 774,8*
Grèce	10 783,7	*92,8*	*118,8*	*-26,0*	*-0,5*	*-26,5*	*10 757,3*
Espagne	46 440,1	*406,6*	*406,8*	*-0,3*	*89,1*	*88,9*	*46 529,0*
France	*66 760,0*	*785,7*	*587,1*	*198,6*	*65,9*	*264,5*	*67 024,5*
Croatie	4 190,7	37,5	51,5	-14,0	-22,5	-36,5	4 154,2
Italie	60 665,6	473,4	615,3	-141,8	65,7	-76,1	60 589,4
Chypre	848,3	*9,5*	*5,5*	*4,0*	*2,5*	*6,5*	*854,8*
Lettonie	1 969,0	22,0	28,6	-6,6	-12,2	-18,8	1 950,1
Lituanie	2 888,6	30,6	41,1	-10,5	-30,2	-40,7	2 847,9
Luxembourg (⁵)	576,2	6,1	4,0	2,1	9,4	11,5	590,7
Hongrie	9 830,5	95,4	127,1	-31,7	-1,2	-32,9	9 797,6
Malte	434,4	4,5	3,3	1,1	4,9	6,0	440,4
Pays-Bas	16 979,1	*172,5*	*149,0*	*23,5*	*78,9*	102,4	17 081,5
Autriche	8 690,1	87,7	80,7	7,0	75,8	82,8	8 772,9
Pologne	37 967,2	382,3	388,0	-5,8	11,5	5,8	37 973,0
Portugal	*10 341,3*	87,1	110,5	-23,4	*-8,3*	*-31,8*	*10 309,6*
Roumanie	*19 760,3*	*188,4*	*256,5*	*-68,1*	*-53,9*	*-122,0*	*19 638,3*
Slovénie	2 064,2	20,3	19,7	0,7	1,1	1,7	2 065,9
Slovaquie	5 426,3	57,6	52,4	5,2	3,9	9,1	5 435,3
Finlande	5 487,3	52,8	53,9	-1,1	17,1	16,0	5 503,3
Suède	9 851,0	117,4	91,0	26,4	117,7	144,1	9 995,2
Royaume-Uni	*65 382,6*	*774,8*	*597,2*	*177,6*	*248,4*	*426,0*	*65 808,6*
Islande	332,5	4,0	2,3	1,7	4,1	5,8	338,3
Liechtenstein	37,6	0,4	0,3	0,1	0,1	0,2	37,8
Norvège	5 214,0	58,9	40,7	18,2	26,2	44,3	5 258,3
Suisse	8 327,1	*87,9*	*65,0*	*22,9*	*67,7*	*90,6*	*8 417,7*
Monténégro	622,2	7,6	6,5	1,1	-0,9	0,2	622,4
Ancienne République yougoslave de Macédoine	2 071,3	23,0	20,4	2,6	*-0,2*	*2,4*	*2 073,7*
Albanie	2 886,0	:	:	:	:	:	:
Serbie (⁶)	7 076,4	64,7	100,8	-36,1	0,0	-36,1	7 040,3
Turquie	78 741,1	1 309,8	422,1	887,6	186,2	1 073,8	79 814,9
Bosnie-Herzégovine (⁷)	*3 516,0*	*29,3*	*35,5*	*-6,3*	*0,0*	*-6,3*	*3 509,7*
Kosovo (⁸)	1 771,6	:	:	:	:	:	:

(¹) Naissances vivantes - décès.
(²) Accroissement total - accroissement naturel.
(³) Rupture de série.
(⁴) Les estimations présentent un degré d'incertitude plus élevé que les années précédentes. En raison de modifications apportées au traitement des statistiques sur la population, les données disponibles étaient moins nombreuses que d'habitude.
(⁵) En raison de l'absence de données sur la migration, le bilan démographique est exclusivement basé sur l'accroissement naturel.
(⁶) Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.
Source: Eurostat (code des données en ligne: demo_gind)

2. 2ème objectif de l'immigration proposé par Hervé Le Bras, c'est **empêcher la population active de diminuer**. Pour ce faire, il estime que là, il faudrait environ 60 millions de migrants, toujours à répartir sur une période allant de 2008 à 2050. Ca représente environ 1 430 000 migrants/an pour l'ensemble de l'Europe. De nouveau, on remarque que ce sont des chiffres en dessous de la situation actuelle et donc tout à fait réalisables et réalistes.

3. Enfin, il a défini un 3ème objectif, le plus ambitieux des 3, c'est **d'empêcher la charge sur les actifs d'augmenter**. Et là, on arrive quand même à une limite numérique qu'on ne peut pas se permettre de dépasser. En effet, pour atteindre cet objectif, il estime qu'il faudrait faire venir 592 millions de migrants d'ici à 2050, (donc plus que la population européenne actuelle) ce qui représente à peu près 15000 000 de migrants/an, donc un taux d'accroissement migratoire très élevé de plus de 3% par an.

Et finalement c'est là qu'on se rend compte que si l'immigration peut résoudre les 2 premiers objectifs, elle ne pourra pas résoudre le 3ème. C'est logique, elle a un effet sur le vieillissement par le bas de la pyramide mais pas par le haut…ce fameux papy boom qui est en fait inévitable. En d'autres termes, quoi que l'on fasse, le poids économique qui va peser dans les prochaines années sur les actifs va être de plus en plus important. L'immigration occupe évidement une grande partie de la solution mais elle doit être combinée à d'autres alternatives, comme une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle pour favoriser par exemple la relance de la natalité.

Ces défis ont des causes qui ne sont pas seulement démographiques, mais aussi socio-économiques. L'immigration à elle seule ne saurait donc y répondre. Tout aussi illusoire, serait l'idée de faire de l'Europe une forteresse dans laquelle personne ne rentre sans y être autorisé. A cet égard, attention à ne pas confondre les frontières de l'union européenne à celle de **l'espace Schengen**, qui est un espace de libre circulation des biens et des personnes.

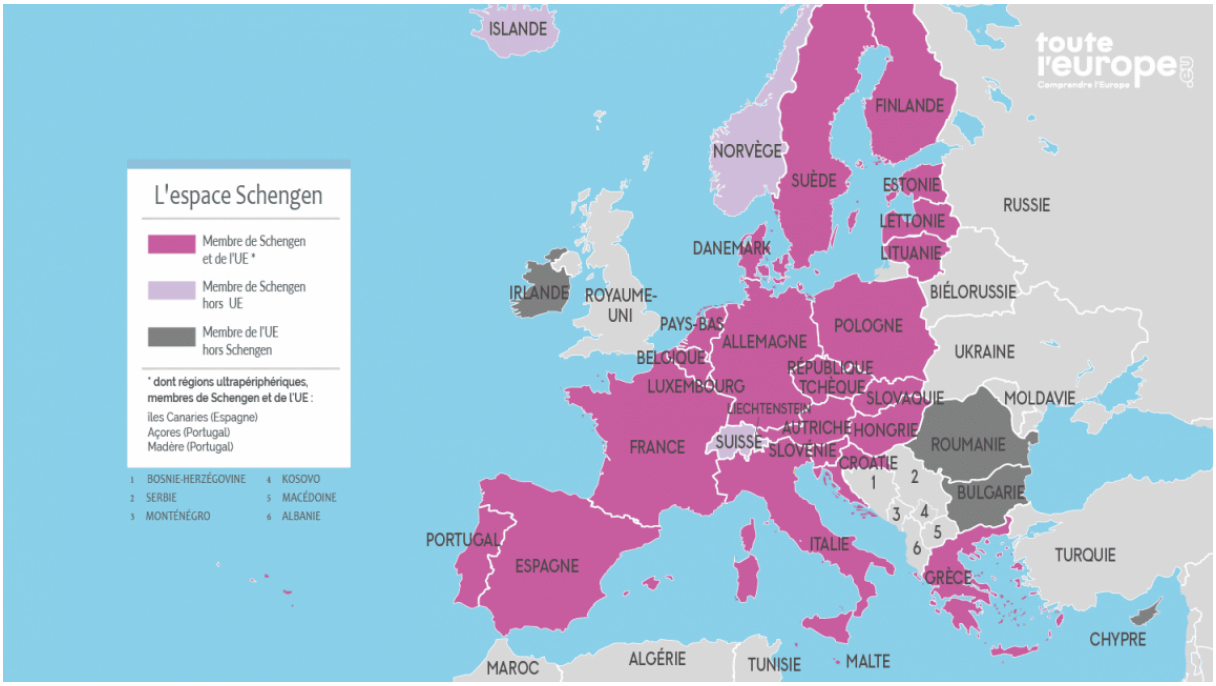

L'espace Schengen en détail

Une limite psychologique :

Toujours en réponse à la question posée de savoir si l'immigration est une solution au vieillissement de l'Europe et en plus de la limite numérique dont on vient de parler, on est obligé de constater qu'à heure actuelle, il y a aussi une limite psychologique à l'accueil des migrants.

Croissance démographique dans L'union européenne depuis 1960, (TA, TAM, TAN, en ‰)

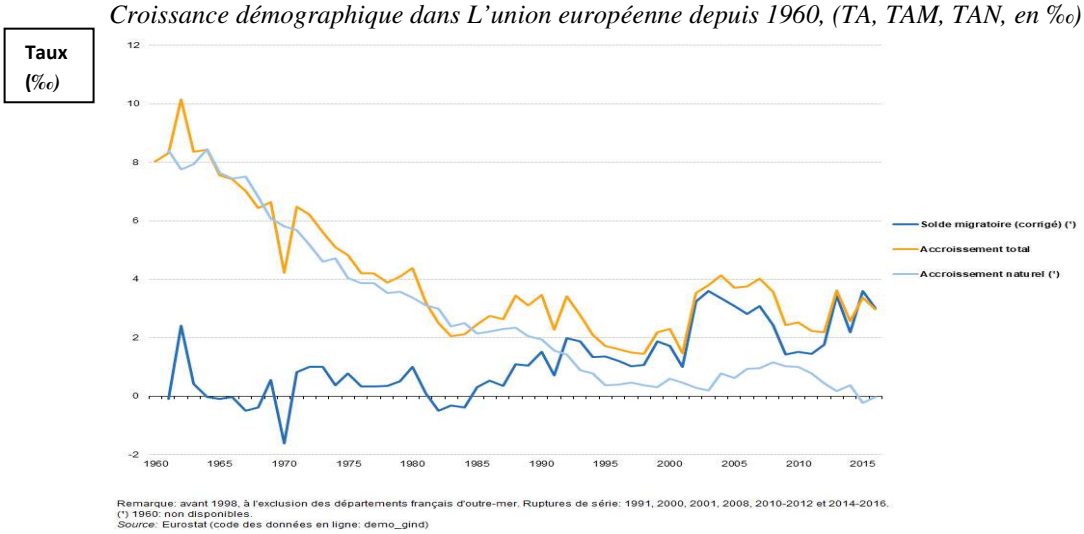

Le graphique précédant nous rappelle une chose importante : si vous regardez le taux d'accroissement migratoire en Europe depuis les années 1960 jusqu'à aujourd'hui, on se rend compte que traditionnellement, le continent Européen est un **continent d'émigration** (TAM négatif). Malgré la période des 30 glorieuses (1945-1975) et l'immigration de travail qui en découle (surtout intra-européenne, voila pourquoi le TAM reste nul, voir négatif pendant cette période), le TAM ne devient vraiment positif qu'à partir des années 1970 et même 1990.

L'immigration « organisée » s'est donc ralentie depuis les années 1970 avec la montée du chômage qui a conduit les Etats à limiter les entrées et c'est une immigration « spontanée » qui s'est poursuivie après les années 1970 (il s'agit de plus en plus de migrations extra-européennes = pays tiers), avec des modes d'entrée qui se sont modifiés et compliqués.

L'Europe est donc devenue un continent d'immigration malgré elle, avec un problème de perception et bien une limite psychologique à se voir comme un continent d'immigration. Cette réticence à ouvrir ses frontières aux autres est particulièrement vraie en situation de crise économique. Personnellement je ne pense pas qu'on naît raciste mais on le devient notamment en fonction de la conjoncture économique de son pays. On sait qu'il y a une corrélation évidente entre les difficultés économiques d'un pays et le ralliement d'une partie de sa population aux discours de droite et d'extrêmes droite, qui sont favorables aux fermetures des frontières et hostiles aux migrants, avec souvent les mêmes reproches qui sont formulés. Analysons-les, afin de déconstruire ces 3 reproches que l'on fait souvent aux migrants particulièrement en situation de crise économique, comme c'est le cas chez nous depuis 1974.

3 reproches fréquemment faits aux migrants :

1er reproche : l'aspect économique

Le 1er reproche, qu'on entend très souvent, est que les immigrés coûtent chers à l'Etat puisqu'ils profiteraient du système et des aides sociales mises en place. Alors c'est vrai, si on regarde l'exemple suivant, qui concerne les immigrés en situation légale en France en 2009, on voit qu'à travers les revenus d'insertion, l'aide au logement, les frais d'éducation, les différents soins de santé, allocations, et autres,…les immigrés ont coûté, pour l'année 2009, 48 milliards d'euros à l'Etat français.

Exemple de la France en 2009 :

La plupart des discours défavorables à l'immigration vont en général s'arrêter là pour appuyer leurs propos. Sauf que, lorsqu'on analyse des situations humaines comme celle-ci, il y a toujours 2 faces : celle que la personne coûte et celle que la personne rapporte. Si on regarde l'ensemble des cotisations, impôts, et taxes que cette même population migrante à payé pour cette même année 2009, on se rend compte qu'ils ont rapporté beaucoup plus d'argents qu'ils n'en ont coûté.

Et donc dire que les immigrés coûtent cher est un raccourci trompeur, puisque la vérité est de dire que, comme tout citoyen, ils ont des droits ET des devoirs…ils bénéficient du système, ce qui est logique puisqu'ils y participent également financièrement comme n'importe quel autre citoyen.

On peut passer maintenant au 2ème reproche fait le plus souvent aux migrants, qui concerne la crainte de la concurrence sur le marché du travail. Cet argument est très souvent utilisé en période de crise et de chômage élevé, puisqu'il permet de facilement pointer un responsable du doigt…le migrant qui volerait notre travail.

2ème reproche : l'aspect travail

Nous présenterons 2 éléments de réponse pour déconstruire ce 2ème argument. Je vais commencer par le 1er qui est historique…il concerne la Belgique et les accords bilatéraux qu'elle a passés avec différents pays à partir de 1946. Le 2ème élément de réponse est purement économique et concerne le fonctionnement même du marché du travail, qu'on appelle la fausse hypothèse des emplois en quantité fixe.

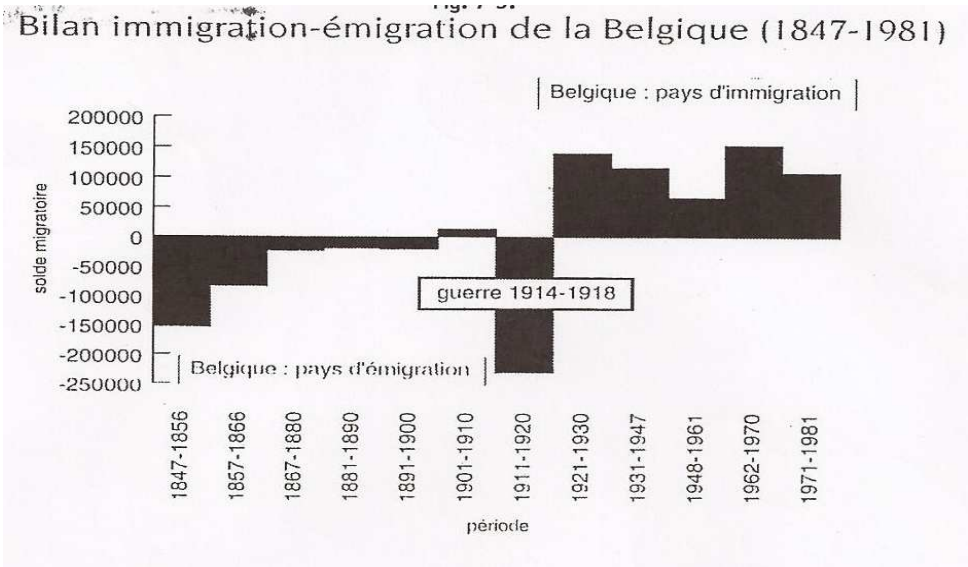

Pour débuter avec le 1er élément de réponse, voici, ci-dessus, un document qui montre le solde migratoire de la Belgique au cours du temps. Il nous permet de comprendre la Belgique n'a pas toujours été une terre d'immigration. Jusqu'à la première guerre mondiale, les émigrations (de Belges) l'emportaient sur les immigrations. Celles-ci se faisaient essentiellement vers les pays occidentaux d'outre-mer et vers les colonies. Ce n'est qu'à partir de 1920, que la Belgique devient une terre d'immigration, principalement en provenance des pays limitrophes (France, Pays-Bas, Allemagne).

Ces nouveaux venus sont occupés à travailler principalement dans l'industrie (charbonnage, métallurgie, textile). Il s'agit le plus souvent de travaux lourds, que la population belge se refuse à faire[9]. C'est clairement à partir de **1946**, que l'immigration prend son essor. C'est la période de reconstruction nationale, appelée « la bataille du charbon », destinée à assurer l'approvisionnement énergétique.

[9] Les progrès de la scolarisation vont ouvrir à la population belge de nouvelles perspectives d'emplois, dans des travaux moins pénibles, malsain, et dangereux.

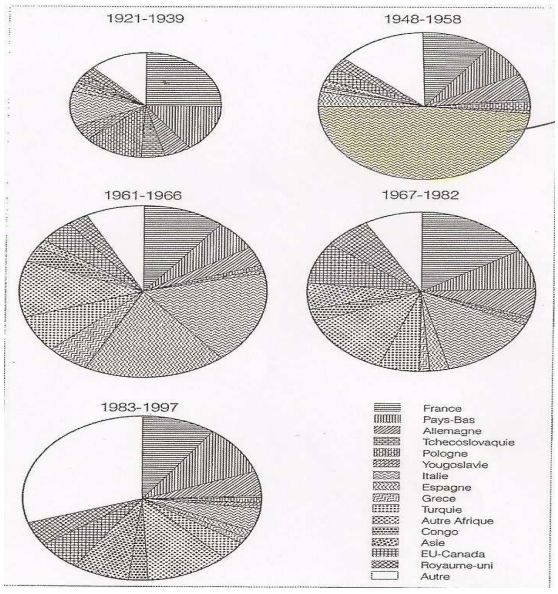

FEDERAZIONE CARBONIFERA BELGA
BRUXELLES
SEDE DI MILANO - Piazza S. Ambrogio, 3
OPERAI ITALIANI
Condizioni particolarmente vantaggiose vi sono offerte per il LAVORO SOTTERRANEO nelle
MINIERE BELGHE
SALARI GIORNALIERI
(operai adulti)
CARBONE GRATUITO
BIGLIETTI FERROVIARI GRATUITI
PREMIO DI NATALITA'
FERIE
PREMIO TEMPORANEO
TASSO DI CAMBIO
OSSERVAZIONI
LEGISLAZIONE SOCIALE
ASSEGNI FAMILIARI
ALLOGGIO
RIMESSE DI DENARO IN ITALIA
Approfittate degli speciali vantaggi che il BELGIO accorda ai suoi minatori.
Il viaggio dall'Italia al Belgio è completamente gratuito per i lavoratori italiani, firmatari di un contratto annuale di lavoro per le miniere.
Il viaggio dall'Italia al Belgio dura in ferrovia solo 18 ore.
Compiute le semplici formalità d'uso, la vostra famiglia potrà raggiungervi in Belgio.
Per informazioni ed iscrizioni rivolgersi
all'UFFICIO DI COLLOCAMENTO
presso l'UFFICIO PROVINCIALE DEL LAVORO

C'est dans ce contexte, que la Belgique signe son premier **accord bilatéral** avec l'Italie, dans le but d'organiser une immigration massive de travailleurs étrangers. On parle donc d'une immigration de travail organisée par les Etats eux-mêmes. A cette époque, la Belgique essayait en effet d'attirer des travailleurs étrangers dans les mines d'extraction de charbons du sillon Sambre&Meuse; des villes allant de Mons à Liège, en passant par La Louvière, ou encore Charleroi.

Le document que je vous projette, ci-dessus à droite, est un exemple d'affiche qu'on placardait un peu partout dans les petits villages très pauvres du sud de l'Italie et de la Sicile pour y vanter les avantages du travail de la mine en Belgique. Evidement sans trop mettre en évidence les risques liés à une telle activité….activité que les belges ne voulaient plus faire et à juste titre, puisque c'était un travail dangereux et mal rémunéré.

Plus tard, elle signera beaucoup d'autres accords avec des pays de plus en plus lointains. Le document, ci-dessus à gauche, montre bien la diversification dans l'origine des migrants en Belgique au cours du temps. Si l'immigration est principalement italienne dans un 1er temps, elle va franchement se diversifier après 1956 et la catastrophe du bois du Cazier…un accident survenu au charbonnage de Marcinelle à Charleroi qui, suite à un effondrement, causera la mort de 262 mineurs, dont 136 italiens. En conséquence, l'Italie suspendra l'immigration de ses travailleurs vers la Belgique , qui dut alors se tourner vers d'autres nationalités et passer de nouveaux accords bilatéraux : avec l'Espagne en 1956, la Grèce en 1957, ou encore le Maroc et la Turquie, plus tard en 1964….on est déjà là évidement à une époque où la plupart des charbonnages wallons ferment et donc cette immigration se dirigera plutôt dans les grandes villes du pays comme Bruxelles, Gand ou Anvers, là où de grands travaux d'infrastructures se déroulent, comme par exemple, la construction du métro à Bruxelles. C'est également la concurrence internationale au recrutement, conséquence de la haute conjoncture des golden sixties, qui force à un recrutement plus lointain. Avec le temps, cette immigration de travail se transformera en une immigration familiale ; on reconnaît à l'étranger un rôle démographique et non plus seulement économique.

« Travailleurs, soyez les bienvenus en Belgique!»
« Nous, Belges, sommes heureux que vous veniez apporter à notre pays le concours de vos forces et de votre intelligence. Mais nous désirons que cette vie nouvelle contribue à votre bonheur..... Emigrer dans un pays qui nécessairement est différent du vôtre, pose quelques problèmes d'adaptation. Ces difficultés initiales seront beaucoup plus facilement surmontées si vous menez une vie normale; c'est-à-dire une vie familiale. La Belgique est un pays où le travail est bien rémunéré, où le confort est élevé, surtout pour ceux qui vivent en famille.... De toute façon, nous vous le répétons: les travailleurs méditerranéens sont les bienvenus parmi nous, en Belgique» (p. 3).

Extrait de la brochure "Vivre et travailler en Belgique" (années '60).

Voila le genre de texte qu'on pouvait trouver à l'époque chez nous…on est dans les années 1960, donc avant la crise économique et la fermeture des frontières de 1974. Le ton est tout de suite donné et on est loin des discours accusateurs qu'on entend de nos jours…souvent émanant des partis politiques de droites et d'extrême droite.

A partir du 1er août **1974**, la Belgique décide donc, suite à la crise économique, la fin des accords bilatéraux. L'immigré est alors désigné comme le bouc émissaire de tous les maux, responsable de la crise et coupable de « voler » le travail des nationaux.

Petit explicatif sur le fonctionnement du marché du travail :

*Ce genre de discours fait allusion à ce que les économistes appellent : **« la fausse hypothèse des emplois en quantité fixe »,** qui consiste à penser que la quantité d'emplois disponibles sur le marché du travail serait considérée comme fixe, comme le nombre de places limitées dans un bus…si des immigrés prennent la place, les nationaux la perdent. Une partie de l'opinion publique est donc convaincue que les migrants prennent l'emploi des nationaux et augmentent ainsi le risque que ces derniers se retrouvent au chômage.*

Hors c'est un raisonnement simpliste, totalement faux, qui résulte d'une incompréhension même du fonctionnement du marché du travail, qui est régit par la loi pourtant bien connue de l'offre et de la demande: l'offre de travail de la part des travailleurs ET la demande de travail de la part des entreprises, le tout arrivant à une situation d'équilibre en fonction des différents coûts (principalement le salaire, qui va motiver plus ou moins les travailleurs à offrir leurs services et les entreprises à recruter en plus ou moins grand nombre.

Et c'est là qu'on se rend compte que cette quantité de travail demandée par les entreprises n'est pas fixe, n'est pas limitée : lorsque vous modifiez l'équilibre initial du marché du travail en augmentant l'offre de travailleurs (à travers par exemple l'arrivée de migrants), vous stimulez en fait ce marché en augmentant la demande, ce qui pousse à la création de nouveaux emplois et une nouvelle situation d'équilibre.

Une étude[10] a d'ailleurs récemment démontrée que l'immigration avait un impact positif sur l'emploi des nationaux et que l'hypothèse selon laquelle le nombre d'emplois est limité sur le marché du travail est fausse, au moins pour 3 raisons :

- *Elle ne considère l'effet que sur l'offre de main-d'œuvre et pas la demande de cette même main d'œuvre, qui en tant que consommateurs créent une demande, stimulent l'économie locale et poussent à la création d'emplois.*
- *Les compétences des natifs et des migrants ne sont pas toujours identiques. Ces derniers sont donc susceptibles de combler des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs en pénurie[11].*
- *Une grande partie des migrants sont entrepreneurs et créent par conséquent eux-mêmes leurs propres emplois. (sans parler du fait que cet entreprenariat crée à son tour des emplois susceptibles d'être occupés par des natifs).*

On comprend donc mieux maintenant qu'empêcher des personnes d'accéder au marché du travail ne l'améliore pas. Au contraire, cela contribue à rendre le marché du travail plus tendu et, à terme, à détruire des emplois. Par contre, maintenir les baby boomers, faire venir des travailleurs migrants (ou encore même développer la robotique), ne va pas empêcher les jeunes (ou les natifs dans le cas des migrants), d'accéder au marché du travail, mais cela va stimuler l'économie et la demande, qui à terme va augmenter la quantité de travail, c'est à dire l'emploi.

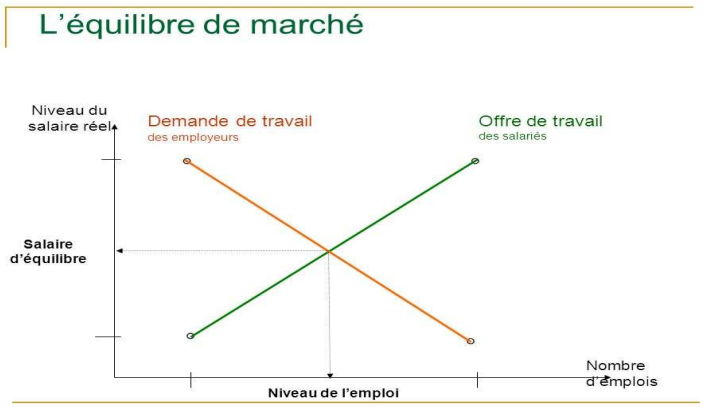

Sur un marché du travail, l'offre et la demande va être déterminée en fonction des salaires. Le salaire d'équilibre est la rencontre entre la quantité de travail offerte par les salariés ET la demande de travail faite par les employeurs.

Cette théorie est d'ailleurs confirmée par l'attitude actuelle de l'Europe envers les migrants sur son marché du travail. On constate que même en temps de crise, l'union européenne a nécessité des besoins de main d'œuvre étrangère dans certains secteurs en pénurie et fait appel plus ou moins ouvertement à des migrants.

---

[10] Docquier Frédéric – The labour market effects of immigration and emigration in OECD countries.
Il s'agit d'un économiste belge et professeur d'économie à l'Université catholique de Louvain. Il est l'un des principaux économistes dans le domaine des migrations internationales.
https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/ecoj.12077

[11] Il suffit de voir à Bruxelles, l'importante sur-représentation des travailleurs étrangers dans le domaine des *titres-services* pour s'en convaincre. Voir à ce sujet la thèse de doctorat de María Vivas Romero (2017) qui met en évidence la sur-représentation des femmes latino-américaines dans le secteur du nettoyage et des soins à Bruxelles.

Cependant, les pays membres ont maintenu des politiques d'immigration différentes voire divergentes, en termes d'ouverture des frontières qui répondent en réalité à des besoins spécifiques sur leur marché du travail :

- D'une part, les grands pays du noyau dur de l'Union européenne, présentant probablement des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs industriels ou des services de haute technologie, font de plus en plus ouvertement appel aux migrants **diplômés** originaires des pays en développement.
- D'autre part, les pays méditerranéens tendent à attirer de manière plus ou moins officielle des migrants non communautaires.

Face à cette diversité des cadres nationaux et au manque d'une réelle politique commune en matière d'immigration, les migrants adaptent leur choix de pays de destination en fonction de leurs caractéristiques, ce qui se traduit par une complexification des circulations migratoires dans l'espace européen. La liste des pays d'immigration ou de destination s'est accrue et les pays d'Europe du Sud sont devenus des pays de transit vers d'autres destinations européennes. Les migrations ne sont donc plus seulement bilatérales mais deviennent des **migrations répétées**.[12] Les migrants choisissent l'entrée par les pays périphériques de l'Union européenne qui régularisent rapidement leur situation et acceptent des salaires faibles transitoires en échange de la possibilité qui leur est offerte dans un second temps de se procurer « un passeport de mobilité » dans l'espace européen vers des pays plus attractifs en termes de conditions de travail, possibilités de formation, et salaires plus élevés.

Cependant, il faut garder à l'esprit que les migrations de travail ne représentent qu'une très faible partie des autorisations de séjour dans les états membres. D'une façon générale, il s'agit de travailleurs qualifiés, destinés à répondre aux besoins de développement de certains secteurs à haute technologie ou à combler des pénuries dans les services publics, notamment la santé.

En effet, la principale voie d'entrée légale dans la plupart des pays européens reste[13] :

- le principe de libre circulation (plus de la moitié des entrées),
- le regroupement familial (un tiers des entrées).
- L'entrée pour raisons humanitaires, (16%),
- et enfin le travail (2.6%)

Même si le visa de travail reste un motif d'entrée relativement faible, cela ne veut pas dire que le reste des migrants ne travaille pas. Au contraire, ils constituent une source de main d'œuvre conséquente puisque la plupart d'entre eux accèdent à des emplois dans les mois qui suivent leur arrivée.

[12] La situation de migration répétée consiste pour un migrant à quitter son pays d'origine (l'Ukraine par exemple) et à se rendre dans un pays européen de résidence (l'Allemagne par exemple : pays cible) après avoir séjourné dans un autre pays européen (par exemple le Portugal : pays relais). La migration est dite répétée dans la mesure où le migrant opère ainsi au moins sa seconde émigration.

[13] Les chiffres concernent la Belgique en 2016

3ème reproche : l'aspect sécuritaire

Enfin, il existe un 3ème reproche que l'on fait au migrant ; c'est qu'il est potentiellement dangereux. Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux USA, le mot terroriste est de plus en plus associé à celui de migrant et l'amalgame est proche. Pourtant, si vraiment besoin est de déconstruire ce dernier point, on peut citer plusieurs éléments.

Le 1er élément ressort d'une enquête[14] menée par l'institut de sondage français CSA, auprès des populations des banlieues parisiennes. Cette enquête a mis en évidence que l'attitude des nationaux envers les étrangers repose plus sur des stéréotypes que sur des réalités. Elle montre que plus ces nationaux vivent avec des communautés étrangères, plus ils les connaissent et les perçoivent positivement. Au contraire, là où les communautés étrangères sont peu présentes, il y a une plus grande méfiance qui s'installe. La mixité est donc un facteur essentiel, pour éviter le communautarisme, c'est à dire l'entre-soi et le rejet de l'autre par la peur…finalement de l'inconnu.

Le 2ème élément concerne la Belgique…un pays où on se rend compte que le phénomène de l'immigration est en fait le produit de la pensée de l'Etat. Je résume ici les travaux d'un professeur de sociologie à l'ULB qui s'appelle Andréa Réa[15] et qui nous apprend que c'est à travers les différentes catégories nationales que nous pensons les migrations. Hors, l'Etat, lors de sa création, n'a défini que 2 catégories de personnes :

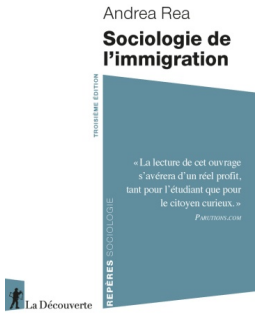

- Les nationaux : ceux qu'on va appeler les belges « de souche »; la définition est assez subjective…ceux qui ont tout naturellement la nationalité du pays dans lequel ils se trouvent…ET qui se reconnaissent dans ce pays. Il y a un phénomène de double reconnaissance qu'il développe et qui est très intéressant.
- Les non-nationaux : c'est les étrangers…ceux qui n'ont pas naturellement la nationalité du pays dans lequel ils se trouvent.

Normalement, l'immigré devrait rentrer dans cette 2ème catégorie, mais il est en réalité plus qu'un simple étranger à a nation, il perturbe cette logique fondée sur l'existence de 2 groupes puisqu'il finit par rester dans le pays. (L'exemple des accords bilatéraux que la Belgique a réalisés dans le passé sont évocateurs puisqu'on est passé d'une immigration de travail à une immigration familiale).
En résumé, selon l'ordre national, l'immigration est le fait de gens qui n'ont pas à être là mais qui sont là quand même. C'est pourquoi on dit que leur présence est déplacée :

- Déplacé physiquement, **géographiquement**,
- Mais surtout, déplacée **moralement**
  (L'immigré est déjà fautif du seul fait de sa présence…c'est la fameuse double peine qui a souvent déjà été évoquée en justice).

On en vient finalement, en tenant compte de cet élément important, à proposer une nouvelle définition de l'immigré, une définition plutôt sociale. Il s'agit de :

«Toute personne qui n'a pas le sentiment d'être réellement chez elle, là où elle se trouve ».

[14] https://csa.eu/news/xenophobie-antisemitisme-racisme-et-discriminations-en-france/

[15] Mr. Réa est directeur du GERME, le groupe d'études sur l'ethnicité, le racisme, les migrations, et l'exclusion.

Le 3ème élément concerne la ville flamande de Malines, qui a été mise en avant sur la scène internationale en 2016 lorsque son bourgmestre, Bart Somers, a remporté le World Mayor Prize, pour son engagement en faveur de la participation des migrants à la société, a l'économie et à la culture de la ville.

Alors qu'il y a plus de 15 ans, Malines jouissait d'une mauvaise réputation, avait l'un des taux de criminalité les plus élevées et servait de bastion au parti extrémiste de droite Vlaams Belang, elle est aujourd'hui considérée comme une référence, nationale et internationale, pour sa politique d'insertion et sa valorisation de la diversité.
Malines a choisi d'instaurer une politique de **diversité horizontale**, c'est-a-dire générale et inclusive, destinée a l'ensemble de la société et qui évolue vers la suppression progressive des politiques spécifiquement destinées a certains groupes cibles. Elle fait en sorte que la diversité ethnique et culturelle soit intégrée dans tous les services, départements et directions de l'administration de la ville. Cela a clairement un effet positif sur la société de Malines et sur la mentalité des habitants[16].
A Malines, le pourcentage d'attitudes positives vis-à-vis des différentes cultures est passé de 21 % en 2011 à 35 % en 2017. De plus, 81 % des malinois se disent fiers d'être « Malinois », c'est 10 % de plus que la moyenne flamande[17].

Résumé : évolution de l'immigration en Europe

1960-1973	La décennie 90
- Bilan naturel encore soutenu - Rupture nette dans l'évolution de la fécondité à partir du milieu des années 60 et vieillissement de la population par la base - Forte immigration méditerranéenne se dirigeant vers les pays centraux, organisée par les Etats, au service de la grande industrie -	- Poursuite du vieillissement, cette fois par le sommet, du fait de l'amélioration de l'espérance de vie des populations âgées - Faible croissance de la population, essentiellement due à un regain de l'immigration par comparaison avec les années 80 - Immigration individuelle provenant de l'autre versant de la Méditerrannée, mais aussi de pays plus lointains de la périphérie et de l'Europe centre-orientale et de l'ex-URSS, mal contrôlée, se dirigeant préférentiellement vers les grandes métropoles, à la recherche de solidarités ethniques et d'économies de niche, mais aussi vers les destinations de proximité ou de première arrivée par rapport aux lieux de départ (Europe méditerranéenne

[16] Corinne Huybers, collaboratrice de la cellule stratégique de l'administration de la ville, décembre 2018.
[17] Source : https://www.caritasinternational.be/wpcontent/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf

Si on résume un peu la situation générale, on peut opposer 2 périodes : Avant 1974, et après 1974.

- Avant 1974, on est dans la période des 30 glorieuses, avec le baby boom d'après guerre et une fécondité encore soutenue mais décroissante à partir des années 1965 et plus tard selon les pays. On a donc un vieillissement par le bas de la pyramide qui s'opère.
  Au niveau de l'immigration, c'est encore une période où le taux d'accroissement migratoire est globalement négatif, même si on assiste à une immigration de travail importante via les accords bilatéraux….ce sont principalement des migrations intra-européennes, donc qu'y ne vont pas influencer le taux d'accroissement migratoire.

- Après 1974, l'espérance de vie continue de s'améliorer, mais c'est surtout aux âges élevés cette fois que l'on fait des progrès, ce qui va accentuer le vieillissement par le haut de la pyramide.
  La croissance de la population est particulièrement faible et elle n'est finalement alimentée que par l'immigration, qui paradoxalement continue après 1974, malgré la fermeture des frontières et qui s'accentue même dans les années 1990.
  Ce qui nous donne alors un taux d'accroissement migratoire devenu positif, avec une immigration de plus en plus lointaine, issue des pays tiers, donc extra-européenne, qui va se faire de manière spontanée sur base d'une initiative individuelle et non plus organisée par les Etats, c'est à dire qu'elle ne sera plus appelée chez nous mais plutôt chassée de chez elle, principalement à cause de la pauvreté et la multiplication des conflits à travers le monde. C'est donc dans un contexte de crise, que les voies de l'immigration changent et prennent de nouvelles formes :

  - Le regroupement familial
  - Les demandes d'asile des migrants pour espérer accéder au statut de réfugié, comme défini par la convention de Genève de 1951.
  - Les demandes de visas : pour venir travailler ou suivre des études.
  - Ou encore les mariages blancs, pour espérer obtenir ce fameux passeport européen.

  Parmi ces voies d'entrée, il y en a une qui mérite quelques explications de par l'ampleur qu'on lui a connu les dernières années et les drames humains qu'elle occasionne encore aujourd'hui à nos frontières. Il s'agit de cette immigration spontanée et clandestine, soutenue par un réseau de passeurs où les migrants risquent souvent leur vie pour rejoindre l'Europe. C'est en 2015 que cette immigration clandestine a atteint son « pic », que les médias ont qualifié de **« crise migratoire ».**

Etude de cas : L'Europe face à la « crise migratoire »

Qu'est ce que la crise migratoire ? (Ou ? Pourquoi ? Qui ?)

Beaucoup de discours actuels qualifient l'afflux de migrants en 2015 de « crise migratoire » ou de « crise des réfugiés ». S'il est vrai que l'Europe est actuellement soumise à un afflux migratoire sans équivalent avec le passé (le nombre d'immigrants était plus faible même dans les golden sixties), il faut rappeler la réalité des chiffres, où le nombre d'arrivée en 2015, au plus fort de la crise, représentait à peine 0.4% de la population européenne[18].

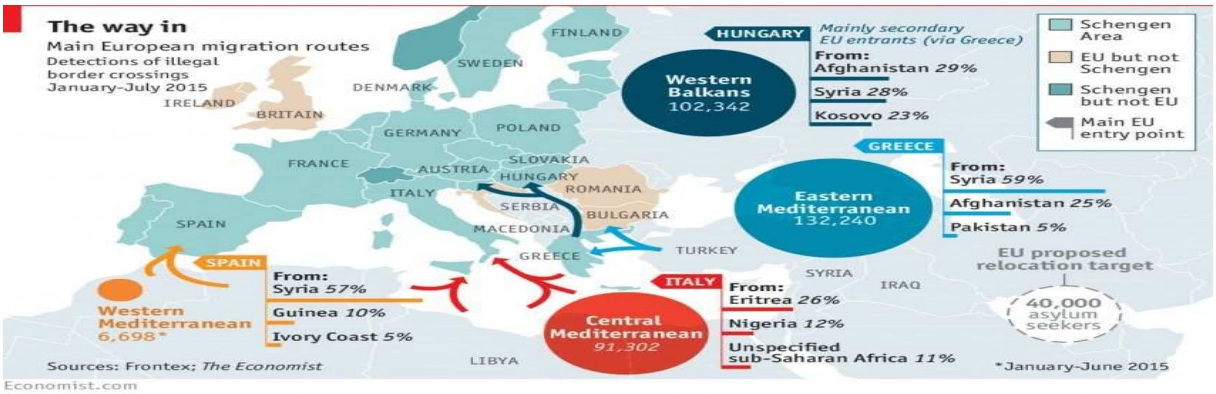

La carte ci-dessus, nous montre les différentes routes empruntées par les migrants pour rejoindre l'Europe. Tout de suite, un élément saute aux yeux : toutes ces routes viennent du Sud et de l'Est. Pour faire simple, les migrations actuelles utilisent 3 routes principales :

- La route orientale qui permet le passage de la Turquie vers la Grèce, dans la mer Egée.
- La route centrale de la Tunisie et la Libye vers l'Italie, principalement l'île de Lampedusa.
- La route occidentale depuis le Maroc vers l'Espagne, principalement les îles Canaries, ou les enclaves espagnoles de Ceuta et Melila, par le détroit de Gibraltar.

Plusieurs raisons expliquent cette « attractivité » pour l'Europe:

- Une dégradation des conditions de vie dans beaucoup de pays du Sud depuis les années 1980. (multiplication des conflits)
- Une plus grande facilité dans les déplacements internationaux.
- Les médias qui donnent une image idéalisée des pays occidentaux.
- Le comportement princier de certains touristes occidentaux (souvent aidés par des taux de change avantageux).
- La visite d'émigrés dans leurs familles d'origines, vantant leurs conditions de vie et distribuant des cadeaux somptueux, censés témoigner de leur réussite.

Pour la crise de **2015** que l'Europe a connu, c'est principalement la 1ère raison qu'il faut retenir : des personnes fuyant pour la plupart la guerre et l'insécurité dans leurs pays. Ils viennent en large majorité de **Syrie** (56%), d'Afghanistan (24%) et d'Irak (10%).

[18] 0.4% de la population européenne, soit 1.800 000 de migrants, pour les estimations les plus élevées.

Petit explicatif sur la situation en Syrie

C'est un pays qui est en guerre, au départ d'une révolution pacifiste en 2011, dans la lignée des « printemps arabes », mais qui a dégénéré et surtout qui a été instrumentalisé par des groupes extérieurs qui en ont profité pour internationaliser le conflit.

Pour résumer le problème se situe à 3 niveaux différents :

1. *D'abord une **guerre civile** entre les rebelles sunnites (qui occupent le Nord de la Syrie et la région de Damas au Sud-ouest) ET le pouvoir chiite, dont Bachar Al Assad fait partie.*
2. *Ensuite, des relans de **guerre froide** puisque de grandes puissances étrangères prennent part au conflit. C'est le cas des USA et de l'Europe qui condamnent et s'engage contre Bachar Al Assad ET de l'autre côté, la Chine et la Russie qui le soutiennent. (principalement pour des raisons géo-stratégiques, puisque c'est par exemple la garantie pour les russes d'avoir accès à la Méditerranée via le port de Tartouss sur les côtes syriennes.*
3. *Enfin c'est un conflit qui prend également des allures de **guerre sainte**, puisqu'aux côté de Bachar, l'Iran et le Hesbollah libanais, s'opposent aux monarchies sunnites du Golfe, principalement l'Arabie Saoudite avec Ryad qui veut affaiblir Damas et au-delà, l'Iran chiite. C'est pourquoi elles aident les rebelles, quitte à financer des groupes extrémistes pour déstabiliser la région (parmi eux, les plus connu sont DAECH, et Al-Nosra).*

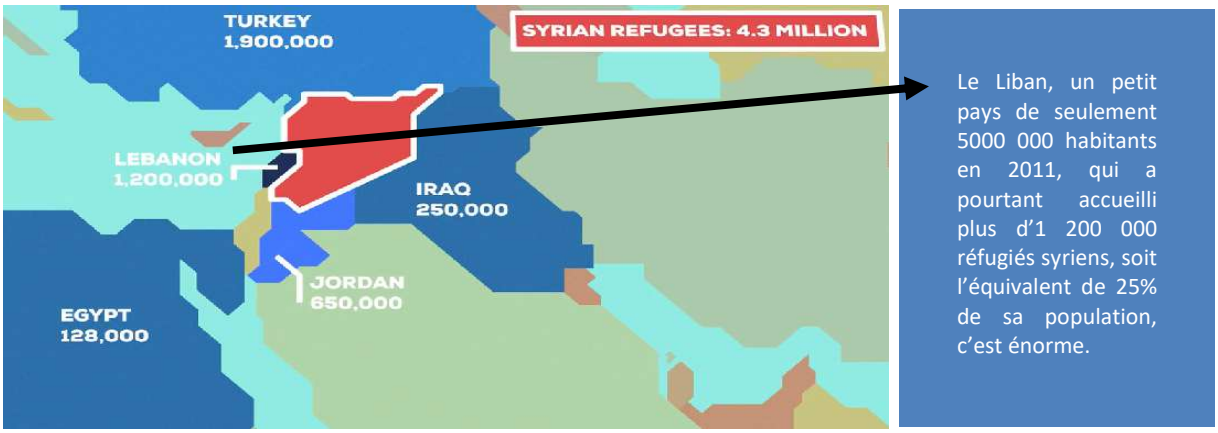

*Cette situation a créé une crise sans précédant qui affecte le pays depuis plus de 10 ans et qui a engendré des millions de **réfugiés**[19] syriens. La toute grande majorité de ces réfugiés n'ont pas été en Europe comme la presse nous le fait penser. La carte ci-dessus nous montre que l'accueil de ces réfugies a surtout été fait par les pays voisins de la Syrie, comme le Liban par exemple*

*A ce sujet d'ailleurs, le fait que les Etats de la péninsule arabe n'aient accueilli aucun réfugié, a été qualifié de **honte** par l'ONU. Ils se justifient par le fait qu'il y ait bien des syriens qui soient arrivés chez eux mais en tant qu'invités et pas réfugiés. Dans les faits, on se rend compte que les rares*

[19] Vous remarquerez que cette fois-ci, j'utilise directement le terme de **réfugié**, puisqu'il s'agit bien de : « personnes ayant fuit leur pays pour des raisons évidentes de guerre, famine, et/ou persécutions.

visas d'entrée pour les pays da la péninsule arabe sont extrêmement couteux et donc restent seulement accessibles à des profils très spécifiques et privilégiés, comme des avocats ou des médecins.

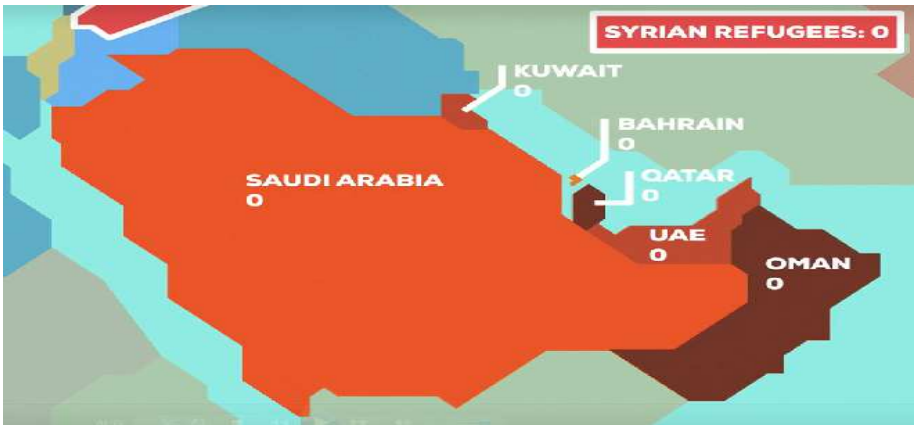

Quelque part pour se dédouaner de cette attitude, on constate que beaucoup de ces pays ont versé des millions de dollars pour financer des programmes d'aide humanitaire destinés aux Syriens. Est-ce suffisant que pour les exempter de toute autre forme de soutien ? La question est posée ….De toute façon, le concept d'asile n'existe nulle part dans le Golfe. Il faut d'ailleurs noter qu'aucun de ces pays n'a jamais ratifié la ***Convention internationale de Genève de 1951*** *relative au statut des réfugiés. Il n'y a donc aucune obligation pour aucun de ces Etats d'accepter ces demandeurs, et même s'il existe une obligation entre pays arabes, il s'agit plutôt d'une obligation morale.*

<u>Quelle est l'attitude de l'Europe ? (Comment ?)</u>

En attendant, les morts continuent en Méditerranée. On se souvient de cette image choquante du petit Aylan Kurdi, un réfugié syrien retrouvé mort noyé à l'âge de 3 ans sur une plage de Bodrum en Turquie. Cela crée un choc émotionnel auprès de l'opinion publique européenne et une ouverture significativement plus forte cette année là, en particulier de la part de l'Allemagne, où Angela Merckel[20] décide l'ouverture de ses frontières et propose un plan d'accueil de près d'1 million de réfugiés. Ce soutien sera provisoire, et très vite une politique de droit d'asile plus restrictive se remettra en place, avant que la fermeture des frontières sur la route des Balkans en 2016 ne fasse considérablement baisser le nombre d'arrivées.

"Wir schaffen das"

En effet, c'est une tendance générale à tous les pays européens qui se dessine dès 2016 où le flux de personnes sur les routes migratoires diminue considérablement car l'Europe met en place une série d'outils pour mieux contrôler ses frontières.

- **Le 1er outil** est ce qu'on appelle la **politique européenne de voisinage (la PEV)** : En passant des accords avec des pays Tiers, comme la Turquie, ou la Lybie, elle externalise la question de l'accueil migratoire pour stopper les migrants à la source et les empêcher d'entreprendre le voyage et se présenter aux portes de l'Europe.

[20] **« *Wir schaffen das!* »** (« *Nous y arriverons !* ») est une phrase prononcée par Angela Merkel le 31 août 2015 au sujet de l'intégration des réfugiés en Allemagne durant la crise migratoire en Europe, comme slogan de sa politique d'accueil et symbole de l'ouverture du pays.

C'est une manière pour l'Europe, à travers cette politique d'externalisation, de se donner bonne conscience, en voyant le nombre de morts diminuer en Méditerranée et aussi sauver les apparences, en montrant qu'elle reste fidèle au droit d'asile, qui est l'une de ses valeurs fondatrices, au prix de faire une distinction tranchée entre les « bons » réfugiés fuyant les horreurs de la guerre et les « mauvais » migrants en quête d'une vie meilleure : les premiers seront accueillis, les seconds refoulés et renvoyés chez eux.

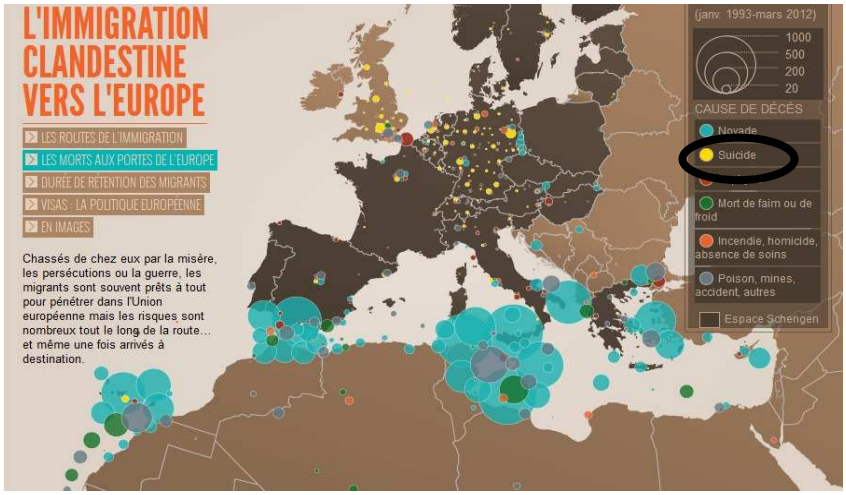

Dans tous les cas, ce parcours de migration et cette gestion de l'accueil migratoire en Europe reste chaotique et un drame humain. Regardez, sur la carte ci-dessus, les cercles jaunes qui montrent les suicides des migrants, qui ont probablement reçu une réponse négative à leur demande d'asile et qui reçoivent un ordre de quitter le territoire. C'est le désarroi et le désespoir alors qui l'emportent.

- **Le 2ème outil** de contrôle des frontières est l'Agence **Frontex** qui a été créée en 2004 pour aider les États membres de l'Union européenne et de l'espace Schengen à sécuriser leurs frontières extérieures.

Son rôle est d'assister les Etats membres dans l'identification des individus qui arrivent aux frontières. Elle place aussi ces individus dans des centres de rétention, situé sur le territoire européen mais aussi en amont de celui-ci, par exemple les centres de rétention en Turquie avec laquelle l'Europe a passé des accords.
Au final, on se rend compte que cet organisme ne fait que mettre en œuvre les décisions prises par chaque Etat membre. Et c'est là qu'on se rend compte qu'il faudrait une cohésion plus importante de l'Europe à ce niveau là, pour soulager les pays les plus exposés à l'afflux des migrants clandestins et mettre ceux-ci à l'abri des trafics des passeurs.

Quelle politique d'asile ? (Statut? Combien?)

Dans le contexte de guerre que nous venons de voir, la voie principale pour séjourner en Europe est devenue la demande d'asile, en application de la convention de Genève de 1951.

La demande d'asile, si elle aboutit, donne droit au statut de **réfugié** :

« Une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle ; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ; et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de la dite crainte ».

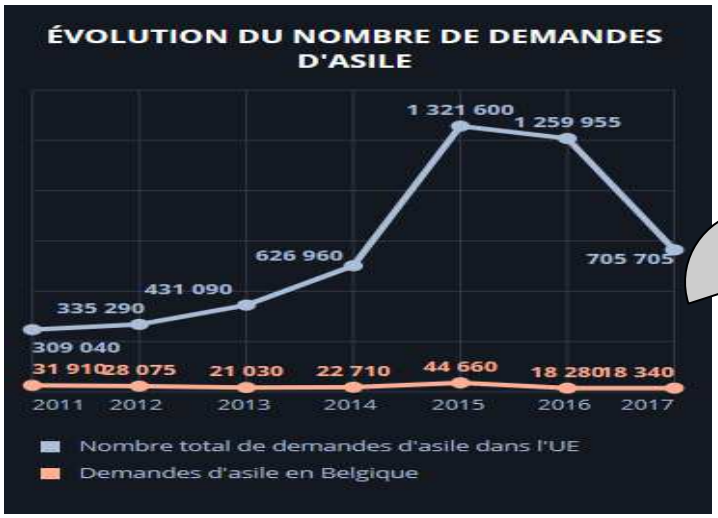

Il y a environ une demande d'asile, chaque année, pour 1000 habitants dans l'union européenne.

Exemple en 2017 :

705 705 demandes d'asile pour 507 millions d'habitants,

soit 1.39 demande pour 1000 habitants.

La politique d'asile, telle que définie par les accords de Dublin en 2013, repose sur le **principe d'externalisation,** qui prévoit de faire reposer la prise en charge des migrants et réfugiés sur les pays par lesquels ils sont entrés dans l'Union européenne, ce qui crée des tensions et des déséquilibres au sein même des pays de l'union. D'où l'idée de mettre en place des quotas pour répartir au sein de l'union l'effort de l'accueil migratoire.
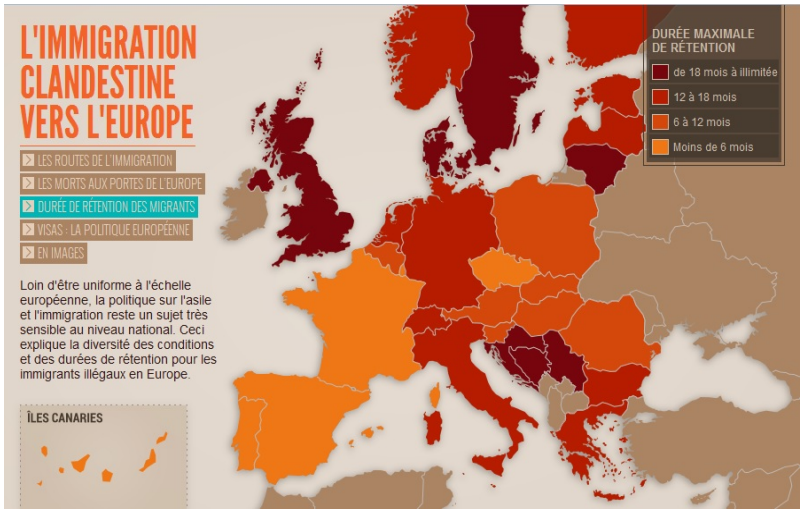
En attendant, la politique d'asile et d'immigration reste un sujet très sensible. Ceci explique, par exemple, la diversité des conditions et des durées de rétention pour les immigrants illégaux en Europe (voir carte ci-dessous).